

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes, donné par la soussignée, que le Comité de démolition de la Ville de Mont-Joli se réunira le **23 mars 2026 à 18h30** concernant les demandes d'autorisation de démolition qui ont été faites en conformité avec le Règlement n° 2017-1367 concernant la démolition des immeubles et ce, pour les immeubles suivants :

- Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 1384, boulevard Jacques-Cartier, numéro de lot 4 071 373 du cadastre de Québec, propriété de 866 Laure S.E.N.C.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ces permis de démolition peut transmettre son opposition motivée par écrit et nous la faire parvenir à Françoise Virginie Lechasseur, greffière, par courriel à l'adresse [greffe@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:greffe@ville.mont-joli.qc.ca) ou par courrier au 40, avenue de l'hôtel-de-Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8 au plus tard 10 jours suivant la publication de l'avis, **soit le 13 mars 2026 avant 16h30**.

Donné à Mont-Joli ce 3 mars 2026,



Françoise Virginie Lechasseur, greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 13h30 à 16h30 le 3<sup>ème</sup> jour de mars 2026 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.



Françoise Virginie Lechasseur, greffière